

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BONAVENTURE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance spéciale (dite extraordinaire) du conseil de la MRC de Bonaventure tenue le 15 octobre 2020 à 20 heures 30 minutes par visioconférence sous la présidence du préfet, monsieur Éric Dubé et à laquelle étaient présents:

|                       |       |                       |
|-----------------------|-------|-----------------------|
| Colette Dow           | Maire | Shigawake             |
| Genade Grenier        | Maire | Canton de St-Godefroi |
| Linda MacWhirter      | Maire | Hope Town             |
| Hazen Whittom         | Maire | Canton de Hope        |
| Régent Bastien        | Maire | Paspébiac             |
| Marie-Louis Bourdages | Maire | St-Elzéar             |
| Roch Audet            | Maire | Bonaventure           |
| Denis Gauthier        | Maire | St-Siméon             |
| Gérard Porlier        | Maire | St-Alphonse           |

ainsi que mesdames Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière et Lynn Fortin, responsable des finances et administration.

Absents: Madame Lise Castilloux, maire de Caplan  
Monsieur Stephen Chatterton, maire de New Carlisle  
Monsieur Gaétan Boudreau, maire de Cascapédia-St-Jules

**- OUVERTURE DE LA SÉANCE-**

Le préfet constate qu'il y a quorum et mentionne qu'il s'agit d'une séance spéciale. Considérant l'absence de certains élus, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code Municipal. De plus, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément aux articles 152 et 156 du Code Municipal.

**RÉSOLUTION 2020-10-153      Tenue de la séance spéciale (dite extraordinaire) du 15 octobre 2020 à huit clos**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE:** IL EST PROPOSÉ par le maire Roch Audet et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure accepte que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**RÉSOLUTION 2020-10-154      Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le maire Genade Grenier et résolu à l'unanimité des maires présents que l'ordre du jour suivant soit adopté:

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Embauche à la direction générale
- 3.- Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION 2020-10-154      Embauche à la direction générale**

**IL EST PROPOSÉ** par le maire Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que monsieur François Bujold soit embauché comme directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC de Bonaventure. Son entrée en poste sera le 19 octobre 2020 et il y aura une période de probation d'un an à partir de la date d'embauche (19 octobre 2020) avant d'obtenir sa permanence. Monsieur Bujold est autorisé à signer tous les documents officiels reliés à sa fonction. Une offre de contrat lui sera soumise et celle-ci sera entérinée à la prochaine séance du conseil de la MRC de Bonaventure.

**RÉSOLUTION 2020-10-155      Autorisation signature effets bancaires de la MRC**

**IL EST PROPOSÉ** par le maire Régent Bastien et résolu à l'unanimité des maires présents que monsieur François Bujold, directeur général, secrétaire-trésorier soit signataire des effets bancaires pour les comptes de la MRC de Bonaventure à la Caisse Desjardins Centre Sud Gaspésien ainsi qu'à la banque Laurentienne. Le nom de madame Anne-Marie Flowers sera retiré comme signataire à ces deux institutions financières. Cette autorisation entrera en vigueur à compter du 19 octobre 2020.

**RÉSOLUTION 2020-10-156      Modification au registre des entreprises- MRC de Bonaventure**

**IL EST PROPOSÉ** par le maire Colette Dow et résolu à l'unanimité des maires présents qu'à compter du 19 octobre 2020 la modification suivante soit en vigueur:

Changer le nom de madame Anne-Marie Flowers, secrétaire-trésorière comme administrateur au registre des entreprises no 8819799865 pour le nom de monsieur François Bujold, directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC de Bonaventure.

**RÉSOLUTION 2020-10-157      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par le maire Roch Audet que l'assemblée soit levée.

Note: En signant le procès-verbal, le préfet reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

.....  
Éric Dubé, préfet

.....  
Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière